

JALONS POUR L'HISTOIRE DU SECRÉTARIAT FÉDÉRAL D'ECOLO *(Et sa composition depuis 1980)*

→ ANGELA CAMBONI

Assistante du centre de documentation
depuis 1993 et assistante du centre
d'archives Etopia depuis 2004.

→ ANNETTE HENDRICK

Archiviste d'Ecolo de 2000 à 2006,
Archiviste associée Etopia ensuite

AVEC LA COLLABORATION DE:

→ ROALD WYCKMANS¹

Coordinateur du Bureau du Conseil
de fédération d'Ecolo

Qu'il s'agisse pour les chercheurs d'étudier le parti Ecolo, son histoire et ses choix, ou qu'il s'agisse pour ses acteurs d'en porter le projet politique, il est important d'en comprendre l'organisation. L'une des clés de voûte de celui-ci, à côté des Assemblées générales et du Conseil de fédération, est le Secrétariat fédéral ou la Co-Présidence. Les auteurs de cet article ont jeté les bases, parfois fort arides, de l'histoire de cette instance d'Ecolo en partant des archives qui ont fait récemment l'objet d'un classement et d'un inventaire².

1 Angela Camboni est la véritable mémoire du centre d'archives et de documentation. Elle a particulièrement travaillé, en collaboration avec Roald Wyckmans, à établir une liste des secrétaires fédéraux (SF) depuis les débuts du mouvement. Annette Hendrick a également collaboré à la finalisation de cette liste, en partant notamment du fonds d'archives traité par ses soins en 2012.

2 HENDRICK Annette & BRION René, Secrétariat fédéral Ecolo (1977-2012). Inventaire Etopia, Mai 2012.

Le parti Ecolo existe depuis un peu plus de trente ans. Si l'on y ajoute les années de « germination », les premières tentatives électorales des écologistes, on peut parler d'environ quatre décennies de présence sur le terrain politique. Cela peut sembler court. Et pourtant, lorsqu'on fait appel à la mémoire des acteurs, très vite on est confronté à un problème de « trous », d'imprécisions. Qui pourrait en effet se souvenir du nom de tous les secrétaires fédéraux d'Ecolo depuis les débuts du mouvement ? Personne sans doute. Surtout si l'on tient compte du fait qu'ils étaient cinq, sept et même, durant les premières années, neuf à assumer la fonction. Et que l'équipe des secrétaires fédéraux était à l'époque renouvelée chaque année.

Heureusement, il y a les archives. Chez Ecolo, d'aucuns se sont souciés dès le début de conserver les traces de leurs actions. Puis le parti lui-même a décidé d'organiser la gestion de ses documents, et d'en assurer le traitement ainsi que la conservation. Grâce à cette conscience et cette volonté de mémoire, il est aujourd'hui possible de retracer les grandes lignes de l'histoire du parti et de ses instances.

Il en va ainsi de l'histoire du Secrétariat fédéral Ecolo, devenu co-Présidence en 2007. Les lignes qui suivent sont le résultat des recherches menées depuis des années dans les différents fonds d'archives conservés au centre de documentation et d'archives d'Étopia, et spécialement dans celui du Secrétariat fédéral, qui a été traité et inventorié en 2012. En particulier, la liste des Secrétaires fédéraux est l'aboutissement d'un travail mené de front au fil des ans par le centre de documentation et d'archives ainsi que le BCF.

Petite histoire de l'un des piliers de l'organisation d'Ecolo

Fin 1979, soucieux de coordonner leur action, les écologistes ayant déjà présenté des listes aux élections législatives, communales ou provinciales depuis 1974, et surtout aux européennes de juin 1979,

décident de créer une structure permanente appelée Bureau provisoire. Elle est destinée « à assumer l'organisation pratique du mouvement (trésorerie, secrétariat, contact, presse, publicité) ; à préparer les propositions d'organisation fédérale du mouvement ; à établir des contacts extérieurs et à mettre sur pied un congrès d'ouverture avec un thème précis.»³ Ce Bureau organisera aussi les rencontres au cours desquelles les écologistes jetteront les bases du mouvement.

Lors des assemblées constitutives d'Opheylissem et de Huy organisées en mars 1980, il est décidé de maintenir cette structure permanente indispensable à la gestion du mouvement. On l'appelle désormais « Secrétariat fédéral d'Ecolo », ou plus couramment « SF », ses missions sont définies et consignées par écrit dès la première version des statuts.⁴

Ses missions, son fonctionnement

Le Secrétariat fédéral se voit attribuer des missions de gestion, de coordination et de direction du parti. Ces différentes missions sont décrites en ces termes : « assurer la gestion administrative du mouvement au plan fédéral (trésorerie, liste des membres, convocations des Assemblées⁵ et des Conseils de fédération, coordination du travail des commissions), assurer le suivi de l'information vers les Groupes régionaux (via les secrétariats régionaux), prendre toute décision urgente soit de sa propre initiative, soit sur proposition d'une Commission ou d'un Groupe régional (...) »⁶. Ces missions vont se diversifier et augmenter au fil du temps et au gré du développement du parti. Dès avril 1982 par exemple, on confie en plus au Secrétariat fédéral le « suivi journalier de la conjoncture politique nationale et régionale (...) »⁷.

.....
³ Voir compte-rendu de la réunion Ecolo de Namur du 20 juillet 1979 (notamment dans les papiers de Pierre Vannieuwenhoven et dans ceux de Georges Trussart).

⁴ Version 1 des statuts des 8 et 29 mars 1980.

⁵ Au départ, le SF présidait les réunions du Conseil de fédération. En mai 1986, il est décidé que c'est l'un des membres du Bureau du Conseil de fédération qui devra présider désormais.

⁶ Version 1 des statuts des 8 et 29 mars 1980.

⁷ Avec inscription de cette modification aux statuts de janvier 1983.

Trente ans plus tard, l'ensemble de ces missions sont confirmées dans la 30e version des statuts⁸ : «assurer la direction quotidienne du parti et, sans préjudice des compétences du Conseil de fédération, prendre toute décision à cette fin ; avoir une compétence générale d'initiative en matière de politiques externe et interne, assumer la fonction de porte-parole ou déléguer celle-ci, en fonction des moments et des dossiers, et organiser l'expression extérieure du parti (...), veiller, en collaboration avec les chefs de groupe, à la coordination et au bon fonctionnement des Groupes parlementaires, avoir autorité sur l'ensemble de l'administration centrale d'Ecolo, engager le personnel nécessaire (...)».

La confiance placée dans le SF doit cependant s'assortir d'un nécessaire contrôle. Dès le départ, il est prévu que le Secrétariat fédéral soit responsable devant le Conseil de fédération et l'Assemblée générale. En outre, le Conseil de fédération peut à tout moment retirer sa confiance à l'un ou plusieurs des secrétaires fédéraux ; dans ce cas ou en cas de démission de l'un des secrétaires, il peut désigner un ou des remplaçants intérimaires. En 1994, une Assemblée générale (AG) précise le statut des réunions provoquées à l'initiative du SF⁹.

Ainsi, chaque semaine, le Secrétariat fédéral se réunit à heures fixes, avec les membres écolos qui le souhaitent, en particulier les mandataires : ce sera le « Secrétariat fédéral élargi » (SFE) se réunissant les vendredis soirs jusqu'en 1999, pour permettre aux membres du parti d'assister à la réunion. Il se transforme en MPM¹⁰ (Mouvement-Parlementaires-Ministres) durant la première participation d'Ecolo aux majorités gouvernementales en 1999, en ne réunissant

8 Dans la version 30 des statuts de mars 2012.

9 AG de Namur en 1994. Voir dans l'inventaire du SF la partie réservée aux instances et spécialement la rubrique consacrée aux réunions du SF/ SFE.

10 Le MPM est l'instance rassemblant les représentants des trois pôles d'action du parti dont il faut coordonner le travail : les Ministres, les chefs de groupes parlementaires et le secrétariat fédéral, représentant le Mouvement. Les réunions se tiennent le lundi matin. Les réunions du SFE sont maintenues les vendredis soirs, mais elles sont « allégées », les réunions du MPM étant désormais le siège principal des débats et des prises de décisions. Puis en 2003, le MPM se transforme en Bureau politique en s'élargissant à tous les parlementaires et à des cooptés. Il a lieu désormais le lundi matin, est accessible aux permanents et aux membres et remplace complètement le SFE.

plus que les ministres et chefs de groupes parlementaires autour du SF. A partir de 2004, cette réunion se transforme en Bureau politique, rassemblant tous les parlementaires et ouverte aux membres, le lundi matin.

Autonome sur le plan de son fonctionnement interne, le SF peut déléguer des responsabilités à ses membres dans les limites de ses compétences. C'est ainsi qu'il crée des instances spécifiques comme le Secrétariat fédéral du lundi en 1993 (SFL), devenu le Secrétariat fédéral de gestion (SFG) en 1998, ou encore le Comité de Coordination Générale (COCOGE) créé pour décharger les réunions du Secrétariat fédéral de la constitution du budget à partir de 2000.

Sa composition, son statut

Comme on peut le voir dans la liste qui suit, au départ, le Secrétariat fédéral se compose de 5 membres effectifs, tous bénévoles, élus – et c'est là un point important - individuellement par le Congrès (Assemblée générale). Ce nombre de 5 secrétaires fédéraux évolue au fil du temps. On passe à 9 membres effectifs lors de l'Assemblée de 1981¹¹. Ils sont alors élus pour un an et, dans la mesure du possible, ils doivent être issus des différentes sous-régions de Wallonie et de Bruxelles. Mais il n'est pas simple de présider en si grand nombre. Très vite, ceux qui exercent cette fonction souhaitent réduire le nombre de secrétaires fédéraux et professionnaliser la fonction. Il faudra environ dix ans pour faire adopter ce principe à l'ensemble des membres.



.....
11 Mais apparemment, ce nombre est seulement inscrit aux statuts en janvier 1983. C'est en effet dans les statuts de janvier 1983 qu'on trouve que le Conseil de fédération devra choisir parmi les 9 membres « trois porte-parole officiels du mouvement pour une durée d'un an ».

Dès 1985, les secrétaires fédéraux proposent la création de postes de « conseillers politiques », professionnels eux ; mais ils ne sont pas entendus. Lors de l'AG de 1986¹², le SF propose à l'Assemblée générale de réduire le nombre de secrétaires fédéraux à 3 et de professionnaliser le mandat. Le chiffre 3 n'est pas retenu mais l'Assemblée décide de ramener le nombre de secrétaires fédéraux à 5 comme aux débuts du mouvement, et ceux-ci doivent nécessairement représenter au moins quatre régionales différentes¹³. Plus tard en 1986, on ajoute que l'équipe du Secrétariat fédéral devra compter un membre au moins appartenant à la régionale de Bruxelles.¹⁴ En 1989, une nouvelle révision des statuts prévoit que « la fonction de Secrétaire fédéral



peut être une fonction à temps plein ou partiel et rémunérée comme telle par le Mouvement »¹⁵. L'idée débattue à ce moment était de prévoir la rémunération de trois Secrétaires fédéraux. Pratiquement, seulement deux Secrétaires fédéraux seront rémunérés jusqu'en 1992.¹⁶ Cette année-là, un nouveau projet de réforme statutaire prévoyant la professionnalisation du Secrétariat fédéral et sa réduction à trois membres échoue lui aussi¹⁷.

Il faut attendre l'Assemblée générale de Huy-Burdinne des 22 et 23 janvier 1994 pour que le Secrétariat fédéral puisse enfin se professionnaliser et devenir une véritable direction, en se faisant élire en équipe par un vote majoritaire de l'Assemblée générale, et non plus individuellement : « Le SF sera désormais constitué uniquement de permanents, au nombre de trois, issus de trois régionales

12 Dans la résolution Dardenne/Defeyt.

13 AG de février 1986 à Louvain-La-Neuve, in *Ecolo-info*, 8 mars 1986.

14 Voir les statuts d'octobre 1987, dans *Ecolo-Infos Spécial*, supplément au n°81.

15 Statuts mis à jour suite à l'AG du 26 novembre 1989.

16 Marcel Cheron et Jacky Moraël sont les deux premiers SF rémunérés. (Daniel BURNOTTE et Pascale TOUSSAINT, *Ecolo : un système de pensée et une recherche de fonctionnement collectif démocratique*, UCL, 1998, 235 p. et annexes, p.200.) Mais déjà en octobre 1982, Rudi Winzen parle de la divergence d'opinion entre les membres Ecolo sur une éventuelle rémunération de la fonction de secrétaire fédéral.

17 Réunion interne du 10 mai 1992 à Tournai (Voir Daniel BURNOTTE et Pascale TOUSSAINT, *Ibid.*, p.204)

différentes dont un est d'office bruxellois. La durée du mandat est portée à quatre ans, renouvelable une fois, pour s'aligner sur la durée des mandats parlementaires [fédéraux]. En outre, la mixité est rendue obligatoire ».¹⁸

Cette formule d'un Secrétariat fédéral tricéphale est appliquée pendant plus de 10 ans avant que le parti évolue vers une direction à deux têtes. La décision d'élire une équipe se composant seulement de deux co-Présidents (nouvelle appellation) formant le Secrétariat fédéral et d'un Administrateur général est prise en 2005¹⁹ ; elle est appliquée en novembre 2007. Signalons encore que le mandat de co-Président ne peut être cumulé avec aucun autre mandat, sauf pour certains mandats pouvant entrer dans l'application de l'article 132 des statuts, par dérogation accordée aux 2/3 des voix par le Conseil de Fédération.



Remarquons que cette instance a énormément évolué depuis la fin des années 1970. Les multiples transformations qui ont jalonné son histoire sont particulièrement intéressantes. Elles nous donnent d'ores et déjà certaines clefs pour aborder l'histoire du parti Ecolo. La liste qui suit offre par ailleurs d'autres perspectives à ces évolutions. Nous espérons que ce matériau précieux ainsi que tous les autres que recèle le centre d'archives susciteront un grand intérêt. Ils permettent un important éventail de recherches. Peu d'archives de structures politiques offrent de telles possibilités d'analyses dans des domaines aussi divers que l'histoire, les sciences politiques, la sociologie et bien d'autres...



.....
¹⁸ Révision des statuts de janvier 1994 (version 12 d'avril 1994).
¹⁹ Voir version 26 des statuts (décembre 2005).

En résumé

Il y a une grande évolution dans l'histoire de cette instance et la plupart de ces changements sont apportés lors des AG. En 1980, ils étaient 5 ; en 1981, l'AG en élit 9, en 1982 elle décide de désigner 3 porte-parole parmi ceux-ci ; en avril 1985, l'AG en élit 7 ; en 1986, on en nomme 5 ; à partir de 1989, l'AG décide que le mandat des SF sera de 2 ans et elle en choisit 5 dont 2 sont rémunérés ; en 1994, le nombre de SF passe à 3 se présentant en équipe (dont 1 Bruxellois, au moins une femme) et pour un mandat de 4 ans ; en 2003 l'équipe se compose de 3 SF dont un est d'emblée dévolu à un rôle de gestion ; en 2007, l'AG élit une équipe de 2 co-présidents (l'administrateur général ne fait dorénavant plus partie de l'équipe). *Les personnes désignées comme porte-parole du parti entre 1982 et 1988 sont indiquées en italiques dans la liste. Les commentaires sont inscrits sous les dates et le nom des personnes.*

Les Secrétariats fédéraux d'Ecolo de la création du parti à mars 2012

La liste qui suit consiste en une présentation des secrétaires fédéraux et des équipes, dans l'ordre chronologique des élections. La réalisation de cette liste se base sur des recherches dans les archives des Secrétaires Fédéraux (SF) et du Secrétariat Fédéral Elargit (SFE) et dans les archives des Assemblées Générales (AG), sur les notes de Pascale Toussaint (permanente au Bureau du Conseil de Fédération d'octobre 1990 à fin 2003), sur les recherches de Roald Wyckmans (coordonnateur du BCF) et d'Angela Camboni (assistante documentaliste/archiviste du centre d'archives étopia depuis 1993). La liste est quasiment complète et tous les noms ont été vérifiés.

1979 JUILLET	José Delory, Henri Hoffait, Paul Lannoye, Marte Pierquin et Robert Van Wassenhoven
Création d'une structure d'intervention politique permanente pour le Mouvement Ecolo nommée « Bureau provisoire »	
1980 MARS	Paul Lannoye, Philippe Defeyt, Jean-François Lecocq, Henri Hoffait et Robert Van Wassenhoven
Début 1981, il semble que Jean-Luc Roland remplace Jean-François Lecocq	
1981 AVRIL	
On ne connaît pas le nom de ces secrétaires. Mais probablement qu'une partie au moins des secrétaires élus en 1980 continuent à assurer la fonction en 1981. A ce jour, nous ne disposons pas d'une trace écrite fiable nous permettant de donner le nom de ces 9 secrétaires.	
1982 AVRIL	Olivier Bribosia, Philippe Defeyt, Georges Dutry, Luc Karkan, Paul Lannoye, Georges Minguet, Marthe Pierquin, Jacques Vranken et Rudi Winzen

1983 AVRIL	<i>Olivier Bribosia</i> , Daniel Comblin, <i>Philippe Defeyt</i> , Pierre Denis, <i>Paul Lannoye</i> , Éric Picard, Marthe Pierquin, Rudi Winzen et Louis Wyckmans
1984 MAI	Olivier Bribosia, Rudy Winzen, Louis Wyckmans, <i>Cécile Delbascourt</i> , <i>Fabrice Lantair</i> , Frédéric Janssens, <i>Michel Somville</i>
	Au Conseil de Fédération (CF) de juillet, élection de 2 SF non élus à l'AG de mai : Benoît Labaye et Jean-Luc Roland
1985 AVRIL	<i>Cécile Delbascourt</i> , Frédéric Janssens, Michel Somville, <i>Paul Lannoye</i> , Philippe Defeyt, <i>Myriam Keenens</i> et Jacques Preumont
1986 FÉVRIER	Frédéric Janssens, Myriam Keenens, <i>Jean-Pierre Viseur</i>
	Le CF d'avril désigne 1 des 2 secrétaires manquants : Jean-Claude Sadoine (une seule candidature)
1986 MAI	<i>Jacky Morael</i> , <i>Paul Lannoye</i> , Martine Dardenne, <i>Jean-Claude Sadoine</i> et Daniel Comblin
1986 DÉCEMBRE	Martine Dardenne, Daniel Comblin, <i>Paul Lannoye</i> , <i>Jacky Morael</i> et <i>Henri Simons</i>
	Au CF d'octobre 1987, désignation de Pierre Jonckheer , en remplacement de Henri Simons (qui remplace Jacques Preumont à la Chambre). CF janvier 1988 : remplacement de Paul Lannoye (sénateur coopté) par Georges Trussart (ad interim jusqu'à l'AG de mars 1988)
1988 MARS	<i>Martine Dardenne</i> , <i>Pierre Jonckheer</i> , <i>Jacky Morael</i> , Marie Nagy et Georges Trussart
	CF de juillet 1989 : remplacement de 2 SF devenus parlementaires à prévoir: Marie Nagy et Martine Dardenne ; CF d'août : choix de Marcel Cheron et Bruno Thiéry
1989 NOVEMBRE	Marcel Cheron, <i>Jacky Morael</i> , Claude Adriaen, Didier Paternotte et Salvatore Miraglia

1990 AVRIL	Marcel Cheron, Jacky Morael, Claude Adriaen, Didier Paternotte et Salvatore Miraglia
	CF de décembre 1991 : remplacement de Marcel Cheron et Jacky Morael , élus députés, par Daniel Burnotte et Vincent Decroly (ad interim jusqu'à l'AG de mai 1992)
1992 MAI	Daniel Burnotte, Vincent Decroly, Anne-Marie Latteur, Roland Libois
	AG de juin 1992, élection du 5ème : Gérard Lambert
	AG de juin 1993 : démission de Roland Libois remplacé par Denise Nélis
1994 JANVIER	Jacky Morael, Isabelle Durant et Dany Josse
	CF février 1997 : remplacement de Dany Josse par Jean-Luc Roland
1998 MARS	Isabelle Durant, Jacky Morael et Jean-Luc Roland
1999 NOVEMBRE	Philippe Defeyt, Brigitte Ernst et Jacques Bauduin
	Modification de l'équipe en juillet 2002 : Philippe Defeyt, Marc Hordies et Évelyne Huytebroeck (en remplacement de Brigitte Ernst et Jacques Bauduin), Démission de l'équipe après l'échec électoral du 18 mai 2003
2003 OCTOBRE	Jean-Michel Javaux, Évelyne Huytebroeck et Claude Brouir (dans le rôle d'administrateur général)
	Juillet 2004 : remplacement d' Évelyne Huytebroeck devenue ministre par Isabelle Durant
2007 octobre	Jean-Michel Javaux et Isabelle Durant (les secrétaires fédéraux deviennent des co-présidents)
	Novembre 2009 : remplacement d' Isabelle Durant (qui est devenue députée européenne) par Sarah Turine
2012 MARS	Olivier Deleuze et Emily Hoyos